

VOTRE RÉGION

DRÔME-ARDÈCHE | Alors que la grève des inspecteurs du permis de conduire se poursuit, la situation diff

Examen de conduite : question

Le problème des candidats au permis est bien connu : la pénurie de places à l'examen fait exploser les délais d'attente. Un problème auquel sont confrontés ceux qui échouent à la première tentative. Dans l'attente, les "apprentis conducteurs" doivent souvent reprendre des leçons pour ne pas perdre la main, ce qui fait aussi grimper la facture.

Comme le permis de conduire reste un examen important pour évoluer dans la vie, le gouvernement veut raccourcir les délais pour passer ou repasser le permis voiture. Depuis le 1^{er} juillet, il a donc confié la surveillance de l'examen du code à des gendarmes et policiers en retraite, en attendant que cette activité soit entièrement déléguée à un prestataire agréé par l'État, dès juillet 2015.

Cette mesure a pour objectif de permettre aux inspecteurs de se concentrer sur l'examen pratique. Parallè-

lement, l'épreuve de conduite a été réduite de 35 à 32 minutes, et ce pour permettre aux inspecteurs de faire passer un candidat supplémentaire par jour, soit 13 candidats au lieu de 12. Dans la Drôme, cela permet 100 places d'examen en plus par mois !

Une grève davantage suivie en Ardèche

Autant de mesures qui ne sont pas du goût des syndicats d'inspecteurs du permis, qui estiment que cette réforme « réduit leur mission de formation ». C'est pourquoi, après un premier mouvement le 25 juin dernier, ils étaient à nouveau en grève massivement, lundi dernier. Ce jour-là, quatre des douze inspecteurs étaient en grève dans la Drôme et trois sur les cinq inspecteurs en Ardèche. Si le Snica-FO, ultra-majoritaire dans la profession, poursuit la grève, elle demeure plus



Le permis de conduire reste un examen important pour évoluer dans la vie. Photo Archives Le DL.



LE CHIFFRE

88

95 jours en Ardèche, soit l'équivalent de la moyenne nationale.

jours, c'est dans la Drôme le délai d'attente entre la première présentation et la seconde présentation à l'épreuve pratique du permis. Un délai qui est de 95 jours en Ardèche, soit l'équivalent de la moyenne nationale.

Un gérant d'auto-école à Valence : « On prend les élèves en otage »



Patrick Thégunian, gérant d'auto-école et président du CNPA de la Drôme, pense que cette réforme n'apporte que des avantages.

« Lundi dernier, quatre de mes élèves devaient passer le permis. Certains venaient du Vercors, de Grenoble. Ils se sont déplacés pour rien et ce n'est pas normal ». Pour Patrick Thégunian, directeur d'une auto-école valentinoise, cette grève des inspecteurs du permis est totalement illogique.

En tant que président du Conseil national des professions automobiles de la Drôme (CNPA), syndicat majoritaire dans les auto-écoles et acteur principal dans la proposition de réforme sur le permis de conduire, il pense que ces mouvements de contestation ne pénalisent pas les bonnes personnes.

« On prend les élèves en otage. Ils payent très cher pour ce service. Le permis est un outil essentiel pour

un jeune qui cherche du travail. Nous n'avons pas le droit de le pénaliser ».

Les premiers résultats encourageants

À l'heure actuelle, Patrick Thégunian considère qu'il faut attendre entre deux mois et demi et trois mois pour repasser son permis après un échec. Selon lui, « avec le passage de la réforme, ce délai est presque tombé à un mois et demi depuis fin août/début septembre ». Une baisse non négligeable qu'il considère comme essentielle à l'heure actuelle : « Nous connaissons une amélioration qui ne coûte pas plus cher à l'État. Nous ne pouvons que l'encourager ». En ce qui concerne la durée d'attente pour passer pour la première fois le permis,

elle est actuellement d'un mois dans la Drôme. La nouvelle réforme ne devrait pas permettre de réduire ce délai.

La question qui fâche

L'une des principales raisons de la colère des inspecteurs reste la potentielle privatisation de leur fonction. À ce sujet, Patrick Thégunian ne pense pas que l'idée soit à l'ordre du jour : « Ce n'est pas le propos de cette réforme. Il n'y a aucune raison que la situation des inspecteurs change du jour au lendemain ».

Finalement, les quatre élèves n'ayant pas pu passer leur examen lundi ont pu être évalués vendredi. Une "vitesse" de réaction que le gérant d'auto-école tenait à saluer.

C.P.

À Romans : pour Émilien, un examen du permis reporté à cause de la grève mais de quelques jours seulement !

PROJECTION D'
✓ Travail de qualité ✓ Finitiv

eré d'un département à l'autre

de délai



TROIS QUESTIONS À...

Cyril Chouan

Inspecteur du permis et délégué
syndical de l'Ardèche Snica-FO

« La réforme ne va pas dans l'intérêt des usagers »

→ **En grève depuis lundi, quelles sont vos revendications ?**

« Nous sommes contre la réforme car elle ne va pas dans l'intérêt des usagers. Il est important de rappeler qu'elle concerne uniquement ceux qui échouent à l'examen. Elle permet aux auto-écoles de gagner des places supplémentaires pour réduire les délais de "repassage" (en Ardèche, avec 65 % de réussite au permis, elle concerne 35 % des usagers). Le problème est que cela ne va pas aider la personne à obtenir son permis mais juste lui permettre plus facilement de le repasser et donc de payer encore et encore ! Cette réforme est plus avantageuse pour les auto-écoles peu scrupuleuses que pour les usagers. On les prend de plus en plus pour des vaches à lait. Sans compter que cela ne favorise pas la réussite. Cela a été prouvé dans plusieurs autres domaines : plus on propose des places d'examen, plus le taux de réussite baisse. »

→ **Que pensez-vous du fait d'être remplacés pour l'examen du code par des gendarmes et, à terme, par des sociétés privées ?**

« Dans le but de nous libérer du temps pour l'examen du permis voiture, depuis juillet, on est remplacé dans un premier temps par des gendarmes (retraités ou réservistes) pour l'examen du code. Dans un deuxième temps, ce seront des entreprises privées qui se chargeront de l'examen du code et du permis poids lourd. Quand ce sera passé dans le domaine privé, le jeune va payer plus cher. Il va payer son auto-école comme il le fait déjà aujourd'hui (frais de présentation, etc.) et, une chose est sûre : l'entreprise privée ne va pas intervenir gratuitement le jour de l'examen ! Rien n'est gratuit dans le privé, tout "service" se paye... »

→ **Qu'avez-vous constaté en Ardèche depuis cette mise en place d'une partie de la réforme ?**

« Depuis qu'on ne s'occupe plus de faire passer l'examen du code, on constate que bizarrement nos plannings pour le passage du permis ne sont pas pleins ! En ce moment, nos journées sont chargées mais c'est parce qu'en Ardèche, sur les cinq inspecteurs que nous sommes, chaque jour, il y en a environ trois qui font grève. On ne fait pas cette grève par plaisir mais dans l'intérêt de l'utilisateur. Sans oublier que pour nous, c'est le début de la fin. Car après le code et le permis poids lourd, on sait bien que bientôt, ils nous enlèveront la moto et la voiture. On va vers une privatisation complète et ça, c'est la fin de notre métier. Ce sont les usagers qui vont être amenés à payer plus cher. À terme, il n'y aura que ceux qui ont de l'argent qui auront les moyens de passer leurs examens. »